

Les transporteurs d'animaux vivants de l'OTRE reçus à la DGITM



Les transporteurs d'animaux vivants de l'OTRE reçus à la DGITM

Une délégation du conseil de métier d'animaux vivants de l'OTRE a été reçue, à sa demande, par la Direction générale des infrastructures de la terre et de la mer (DGITM) pour une réunion d'échanges avec la profession en présence de la Direction général de l'alimentation (DGAL).

Les professionnels ont tenu à exposer, par la présentation de cas concrets, les difficultés du secteur à faire « cohabiter » la réglementation sociale européenne (RSE), côté ministère des transports, avec la réglementation sur le bien-être animal, côté ministère de l'agriculture.

La DGITM était représentée par Julien PORTIER, chef du bureau du droit social des transports routiers, Véronique GRIGNON, chef du bureau des contrôles des transports routiers, et Hervé SIFFERLEN, en charge de la révision des contrats types.

La Direction général de l'alimentation (DGAL) était représentée par Virginie BARBIER, en charge des questions du bien-être animal.

L'OTRE était représentée par trois professionnels transporteurs d'animaux vivants, Stéphane GRÉGOIRE, président du conseil de métier et transporteur en région Pays de la Loire, Nancy LEFEBVRIER, vice-présidente du conseil de métier et transporteur en région Bretagne, et Claude LANGEVIN transporteur en région Normandie. Avec plus de soixante adhérents spécialisés dans le transport d'animaux vivants, le conseil de métier de l'OTRE représente environ 60% des entreprises du secteur.

L'objectif de cette réunion était donc d'enclencher une concertation entre les professionnels transporteurs d'animaux vivants et les deux ministères impliqués dans ce secteur d'activité. Elle a permis aux professionnels transporteurs d'évoquer différentes thématiques :

? Problématique des poids et surcharges des véhicules ;

? Articulation de la réglementation sociale du transport routier et de la réglementation du bien-être animal ;

? Concertation des acteurs de la filière et lancement des travaux autour de la réforme du contrat type ;

? Co-responsabilité des donneurs d'ordre et notion de responsabilité du dernier apporteur.

La concertation est donc lancée, une prochaine réunion est programmée pour le mois de juin.

OTRE

Faisons route ensemble

<https://www.otre.org>
